

Analyse de la situation – CDNE des 17 et 18 septembre 2015

C'est à l'analyse du contexte que se sont livrés les 150 membres du CDNE du SNEP-FSU des 17 et 18 septembre 2015 pour proposer un cadre de compréhension d'un contexte complexe où s'entremêlent, s'opposent, mais aussi se combinent les éléments qui le composent.

Pour les éducateurs, formateurs que nous sommes au contact journalier d'enfants, d'adolescents, de jeunes, pour nos élèves et leurs parents, la période de la rentrée a été marquée par la souffrance de peuples jusqu'à des issues fatales.

Conséquence géopolitique remontant à des dizaines d'années au cours desquelles les politiques menées par les nations de l'alliance atlantique, l'Europe et les pays européens dont la France, ont cherché à régler les situations par des interventions militaires plutôt que par la diplomatie, l'exode en masse de populations contraintes à fuir le chaos et la misère créés dans leurs pays, provoque une crise humanitaire sans précédent, insupportable et mis en lumière médiatiquement parce qu'à nos portes. Cette situation puise aussi ses racines dans le dérèglement climatique et dans une mondialisation facteur d'une extrême paupérisation pour des masses importantes de population.

Cette situation exceptionnelle peut conduire à des postures dominantes: considérer que nos problèmes franco-français sont bien peu en regard de la situation vécue par les populations réfugiées ; ne pas supporter de voir les réalités et se réfugier dans une situation considérée comme encore confortable, organisant ainsi des formes collectives et individuelles de repli sur soi. Mais on constate aussi dans le même temps le développement de solidarités citoyennes.

Sur chacun des points qui ont fait l'actualité de l'été puis de la rentrée, l'Union Européenne, la politique menée et la conception de l'Europe qui y prévaut, doivent être replacées au cœur des analyses. La plupart des pays qui la composent représentent une terre d'accueil privilégiée pour les populations condamnées à l'exil parce que l'Europe est riche (1^{er} PIB mondial)

Leur difficulté à prendre clairement et rapidement position en faveur d'un accueil des réfugiés a permis l'émergence de positions inacceptables dont la Hongrie est le porte-drapeau. Cela contribue à la montée en puissance des forces d'extrêmes droites dans l'ensemble des pays européens.

Dans le même temps, le patronat, et tout particulièrement le patronat allemand, instrumentalise cette situation pour amplifier l'emploi d'une main d'œuvre qualifiée mais sous rémunérée et répondre au problème de la démographie. Il voit dans cette situation exceptionnelle une opportunité pour développer un peu plus le dumping social déjà en cours en Europe (des salariés payés 4 euros de l'heure) et en faire une norme sociale européenne.

C'est dans ce cadre idéologique que s'inscrit, en France, la nouvelle attaque en règle contre le Code du Travail accusé d'être la principale cause du chômage et un obstacle à la création d'emplois !

Les mouvements sociaux que connaît cycliquement le monde de l'agriculture française trouvent leur origine dans ces mécanismes : la course effrénée à la productivité conduit à un endettement et un sur-endettement des exploitations, à produire sans privilégier la qualité ou les conditions sanitaires, à avoir recours à un salariat sous rémunéré. L'agriculture française est fortement impactée par ce contexte européen. La PAC (politique agricole commune) en a fait une activité sous perfusion d'un système de subventions qui ne profite d'ailleurs qu'aux plus gros exploitants. La pression de la grande distribution pour limiter les prix de vente (le salariat ne peut pas payer plus cher parce que les salaires n'augmentent pas !) sans limiter ses marges et celles des intermédiaires (souvent considérables) provoque un étranglement financier de bon nombre d'agriculteurs. Mais la réponse du gouvernement français pour répondre à la colère et à une juste revendication (vivre du produit de la production) relève d'une incapacité à s'attaquer aux problèmes structurels de fond et envisager une transition vers une agriculture plus respectueuse de l'environnement.

La question agricole dépasse donc largement les problèmes soulevés dans notre pays depuis quelques mois et renvoie plus globalement aux enjeux qui devraient être ceux de la COP 21 (fin novembre, début décembre à Paris) : conséquences du réchauffement climatique ; acceptation, mise en œuvre et respect par l'ensemble des nations d'un plan visant à le limiter ; coûts actuel de la pollution, ...

Le Président de la République et le gouvernement français sont donc bien dans la ligne européenne qui a été dictée par la troïka (commission européenne, banque centrale européenne, FMI) et imposée à la Grèce.

Malgré quelques prises de positions opposées (le ministre allemand Schäuble) la sortie de la Grèce de l'Europe n'était pas véritablement envisagée, principalement pour des raisons géopolitiques (proximité du Moyen-Orient ; offre de protectorat de la Russie).

L'enjeu était bien de maintenir le pays dans la zone euro tout en cherchant à tuer dans l'œuf toute perspective d'alternatives aux politiques d'austérité. La situation extrême, volontairement créée par le BCE (fermeture des banques grecques) avait pour objectif réel de créer une situation d'agitation ou de chaos social visant à provoquer l'implosion de la majorité parlementaire en place et la démission du premier ministre grec. La faiblesse de mobilisation du mouvement social européen n'a pas permis de créer un rapport de force suffisant.

L'injection à nouveau de 85 milliards d'euros (après les 300 milliards déjà prêtés) n'a pas pour objectif principal de relancer l'activité économique et la croissance, mais de permettre de faire perdurer un système (les dettes des états) qui rapporte aux créanciers ! La situation réelle du pays n'est pas prise en compte : dette insoutenable ; aucune perspective crédible sans restructuration et annulation d'une partie de la dette ; budget primaire (budget hors poids de la dette) en excédent. Et cela crée des conditions de vie insupportables pour le peuple grec.

En ce sens, la crise grecque a été un révélateur de la réalité de la construction européenne et de la gouvernance qui y prévaut.

Le risque est donc grand que le matraquage des opinions publiques qui vient d'avoir lieu éloigne encore un peu plus la crédibilité et la possibilité d'une sortie des politiques d'austérité en cours. Il s'agit d'une vraie difficulté que vont devoir surmonter les mobilisations nécessaires à venir.

Il est de la responsabilité du mouvement syndical d'être attentif à l'expérience grecque. L'acceptation d'un nouvel ensemble de mesures en signe-t-elle la fin ou bien aura-t-elle permis au peuple grec de gagner le temps nécessaire à sa poursuite ? En tout état de cause, elle a ouvert des pistes de réflexion que le mouvement syndical français doit s'attacher à analyser et transcrire en perspectives d'actions qui portent sur des alternatives aux politiques austéritaires menées en Europe.

Au cours de cette période, il est incontestable que le Président de la République française, aligné de fait sur la position allemande, n'a pas fait jouer à notre pays le rôle qui aurait dû être le sien.

Pouvait-il en être autrement compte tenu des orientations de la politique menée dans notre pays et que pouvait annoncer la signature du TSCG (Traité sur la Stabilité, la Coopération et la Gouvernance) ?

La politique à l'œuvre depuis le début du quinquennat perdure et produit les mêmes effets : le chômage continue de progresser, la pauvreté gagne du terrain, les inégalités sont de plus en plus criantes. La diminution de la dépense publique est un marqueur majeur de l'orientation libérale.

Le gouvernement tente d'anesthésier l'opinion publique : sa politique serait la bonne et la seule à même de sortir le pays de la crise.

Les cadeaux octroyés aux entreprises sans contre-partie n'ont rien produit sur l'emploi alors que la santé de bon nombre de grandes entreprises et la hauteur de leurs bénéfices apparaissent de plus en plus indécentes.

Les attaques contre le Code du Travail battent leur plein et le MEDEF en fait un enjeu en demandant au gouvernement d'aller encore plus loin que la loi « Macron » qui vient d'être adoptée par le Parlement par l'application de l'article 49-3.

La plupart des salaires sont gelés, les retraites ne suivent plus l'augmentation du coût de la vie. La protection sociale est méthodiquement remise en cause.

F. Hollande tente de répondre à la demande sociale et aux luttes pour le pouvoir d'achat par une diminution des impôts directs plutôt que par une augmentation des salaires.

Cela va à contresens d'une véritable redistribution et d'une réforme fiscale remettant au coeur l'impôt proportionnel et progressif. Comment dans un pays endetté et soit-disant exsangue, l'Etat peut-il se priver de recettes ? Si ce n'est en affaiblissant les services publics et le système de protection sociale au nom de la réduction du déficit public (baisse de la dépense publique, absence de lutte véritable contre la fraude fiscale, recul sur une réforme de la fiscalité pourtant annoncée).

Sur le secteur de l'éducation, malgré la multiplication des annonces de la ministre pour tenter de prouver que tout va bien à la rentrée, dans nombre d'établissements les personnels constatent des effectifs qui s'alourdissent, de plus en plus de classes au seuil maximum, des services partagés de plus en plus nombreux. Les postes mis aux concours de recrutement compensent à peine l'augmentation de la démographie et ne permettent pas une amélioration perceptible dans les établissements.

La publication le 2 juillet de la circulaire d'application de la réforme du collège, après celle du décret le 19 mai au lendemain d'une grève des enseignants du second degré, les amorces de mise en œuvre anticipée dès cette rentrée dans quelques établissements, la mise en place d'une formation obligatoire à la réforme captant l'essentiel des crédits de formation continue, la mobilisation de toute la chaîne hiérarchique (recteurs, IA, IPR, chefs d'établissement) ne font finalement que confirmer les orientations auxquelles les personnels ont été appelés à s'opposer : mise en concurrence des disciplines, des personnels, des établissements ; accroissement prévisible des inégalités et dégradations probables des conditions de travail des personnels.

Simultanément à la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) qui vient d'être adoptée (13 régions avec de nouvelles compétences, création de métropoles), l'Etat réorganise son administration territoriale aux exigences européennes. Toutes les Directions Régionales, à l'exception pour l'instant des rectorats, fusionnent. Certaines villes perdent ainsi la plupart de leurs services administratifs d'état, quand d'autres (les villes métropoles) vont les concentrer. Cela ne fait qu'aggraver des inégalités territoriales déjà existantes. Ces opérations ne sont pas que techniques mais peuvent être l'occasion de revoir les missions de l'Etat en provoquant leur « régionalisation ». C'est alors la définition d'une République une et indivisible et de ses services publics qui devient le cœur des enjeux.

Dans ce contexte de la réforme territoriale, le ministère chargé du sport (MJS) s'affaiblit de plus en plus avec à terme une vraisemblable disparition de son service public national si rien n'est fait pour inverser le cours des choses. La perte de sens du métier et la souffrance pour nombre de professeurs de sport (PS) ne cessent de s'amplifier (cf. la note sport).

La rentrée dans l'enseignement supérieur et la recherche (ESR) vit toujours sous les effets de l'austérité (gel des postes et captation des fonds de roulement de certaines universités et écoles). Cette rentrée est marquée par un afflux d'étudiants supplémentaires auxquels les universités entre autres ne peuvent faire face. La filière STAPS est particulièrement touchée et a vu se développer l'inacceptable modalité de recrutement par tirage au sort. Des mobilisations sous forme de pétition nationale et publique sont en cours avec une manifestation nationale le 16 octobre.

Pour autant, pour les personnels que nous représentons, le contexte ne peut-il n'être que morosité, désillusion, scepticisme, méfiance, défiance ?

Au plan international, le gouvernement grec a réussi à mettre la question de la dette au cœur des débats et mis en évidence le vrai visage des institutions européennes dans lequel se reconnaît le gouvernement français et la troïka. Le développement de Podemos en Espagne, l'accession de Corbyn à la tête du parti travailliste anglais montrent le progrès des forces portant des alternatives anti-austéritaires.

Les mobilisations de l'année dernière, cumulées à celles des années passées, difficiles, souvent minoritaires, ont malgré tout contraint le gouvernement à manœuvrer : il devenait impossible pour lui de camper sur ses positions sur les salaires et rémunérations dans la Fonction Publique.

Sans pour l'instant abandonner le dogme du gel du point d'indice, sans donner satisfaction en volume à l'ensemble des revendications portées par l'intersyndicale (rattrapage des pertes subies, reconstitution de la grille indiciaire), dans le cadre budgétaire contraint qu'il a lui-même choisi, le gouvernement soumet à l'approbation des organisations syndicales un protocole d'accord cadre dont il convient d'apprécier sereinement les propositions : une augmentation en moyenne de 4.5% du salaire brut (plus forte en début et en fin de carrière) par des modalités qui confirment le cadre structurel de la fonction publique de carrière et contrastent avec le discours dominant libéral et méritocratique : transformation d'une partie indemnitaire en points d'indice, garantie d'accès au grade supérieur (la hors classe pour les enseignants, qui est un mandat du SNEP)). Pour autant, la création d'un nouveau grade (GRAF) pondère cette appréciation et obligera le SNEP-FSU à la plus grande vigilance. Au moment de la déclinaison du protocole dans chaque ministère, le SNEP avec la FSU auront à construire le rapport de force pour peser dans les négociations.

En ce début d'année scolaire, l'appel à la grève du 17 septembre suivi par plus d'un tiers des enseignants est la preuve que le mouvement de contestation de la réforme du collège par les collègues ne s'éteint pas et doit nous inciter à nous mobiliser, notamment lors de la journée interprofessionnelle du 8 octobre 2015.

Pour les enseignants d'EPS, la rentrée 2015 est marquée par la fin heureuse d'un cycle revendicatif qui stabilise la situation statutaire et réglementaire spécifique de la discipline et de ses personnels : décrets et circulaires d'application sport scolaire et métier, statuts de l'UNSS, consolidation statutaire de la coordination des Apsa, reconnaissance et installation de la fonction de coordonnateur de district UNSS, attribution d'une indemnité de sujétion encore insuffisante pour les enseignants d'EPS de lycée et lycée professionnel.

C'est donc à une appréciation critique des enjeux et des rapports de force sur la situation que le CDNE appelle les personnels : l'aventure collective avec et dans le SNEP-FSU doit les rendre confiants dans nos capacités collectives à faire bouger les lignes, y compris dans les contextes les plus difficiles, sur les aspects spécifiques de la discipline et du métier. Et d'envisager aussi des mobilisations beaucoup plus importantes sur les aspects généraux de l'école et de la société.

POUR : 118

CONTRE : 0

ABSTENTION : 2